

# Le retour de la double appartenance

## TENNIS DE TABLE

Dès la saison prochaine, tous les clubs belges pourront de nouveau utiliser la double appartenance. Bonne nouvelle ? C'est ce qu'on a tenté de savoir.

**S**ept ans plus tard, la double appartenance est de nouveau possible pour tous les échelons du tennis de table belge. « La décision a été votée début mars lors du conseil national de la FRBTT, explique Mathieu Jasinski, membre du secrétariat général de l'AFTT. Comme chaque année, le Limbourg a introduit la demande. Il faut 14 voix sur 20, et cette année, c'est passé avec 16 votes favorables. » Les règles sont identiques qu'avant la coupure : elle concerne trois joueurs par club et un seul par équipe. « Ces joueurs ne prennent pas de place sur la liste de classement équivalent. Si ce n'est pas possible, on prend le classement supérieur. Et s'il n'y en a pas, on prend le classement directement inférieur. »

### Bonne nouvelle pour les clubs transfrontaliers

Au Snooping Mouscron, on accueille cette nouvelle plus que favorablement. « Je ne m'y attendais pas, mais c'est une très bonne chose !, se réjouit Aurélien Delnatte, le secrétaire du club. Cela ouvre des opportunités de chaque côté : pour des joueurs du club qui voudraient s'amuser dans le championnat français et pour des recrues. Je pense que tout le monde est gagnant. Cela permet de mettre en place

une synergie entre clubs. Il y a de bonnes choses à prendre en France et à exporter depuis la Belgique. C'est important pour le ping et ça peut le tirer vers le haut. »

À Saint-Piat, Mathieu Jasinski nous donne un autre exemple positif : « On est frontaliers donc c'est assez simple pour nous, dit-il. On a déjà deux doubles appartenances presque confirmées. Un joueur qui évoluait chez nous par le passé et qui continue depuis à s'entraîner à Saint-Piat et à participer aux tournois internationaux. Et la jeune Rosie Wacheul, pour qu'elle puisse jouer en championnat dames en France, vu qu'on ne peut pas lui proposer une division à son niveau. Tout en évoluant toujours chez nous en messieurs. »

Dernier témoignage en faveur de la mesure prise, celui du président de la Palette Villoise. « Quand c'était autorisé nous avons eu de nombreux joueurs en double appartenance, détaille Stéphane Pécriaux. Nous avons d'ailleurs déjà des contacts avec certains qui aimeraient revenir dans notre club car ils s'y plaisaient bien. »

### D'autres un peu plus mitigés

Pour nous forger un avis global, nous avons contacté une bonne dizaine de clubs de Wapi. La majorité est fa-



Aurélien Delnatte, du Snooping, est plus que favorable à la double appartenance.

vorable à cette double appartenance mais certains sont parfois un peu plus partagés. C'est le cas du club de Leuze. « Nous ne sommes ni pour ni contre, raconte son président Michael Thomas. Le souci c'est que tous les clubs frontaliers sont avantagés, et

encore plus ceux disposant de moyens financiers. L'avantage, si on a des joueurs qui ne veulent pas jouer toutes les semaines, c'est que cela permet de jongler sans déformer les équipes. » À Basècles, Julien Druart, le sélectionneur, explique que c'est un avantage pour son club, afin de com-

bler l'effectif de certaines divisions. « Mais j'ai aussi l'impression que c'est une solution de facilité pour la fédération, dit-il. Au lieu de trouver d'autres réformes pour rendre à nos joueurs le goût de disputer tous les matchs ou pour attirer de nouvelles recrues. »

LOUIS CLAEREBOUT